



CHRONIQUE D'UNE COMMUNICATION CONFLICTUELLE DE FIN DE REGNE EN RDC
Acte I : Effet contagieux de l'idéologie contestataire. De la chute du Mur de Berlin à l'Accord de la Saint-Sylvestre

Par Vincent MUKWEGE
mukwege@hotmail.com

Licencié en Communications sociales, Licencié en Philosophie et Diplômé de Maîtrise en Administration Publique & Etudes du Développement. Il a travaillé à Kigali (Rwanda) de 2014 à 2018 en qualité de Communications Officer de la Collaboration Transfrontalière du Grand Virunga (GVTC). Il est actuellement chercheur indépendant et Directeur du Bureau d'Etudes & Actions en Communication (BEACCOM) Rwanda-RDC.

Expertise : *Communication ; Fracture numérique ; Philosophie du Développement & Environnement ; Administration Publique & Bonne Gouvernance en RDC et dans la région des Grands Lacs.*

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Résumé | 2 |
| I. Introduction | 3 |
| II. Aspects théoriques et conceptuels : Légalité, légitimité et contestation du pouvoir politique..... | 7 |
| III. Construction du corpus, présentation et confrontation des variables | 12 |
| III.3. Discussion des résultats-clés..... | 20 |
| IV. Conclusion | 23 |

RÉSUMÉ

Ce papier de recherche prend appui sur une chronique de la communication conflictuelle de fin de règne en République Démocratique du Congo (RDC). La communication conflictuelle est un volet de la communication politique, caractérisée par des affrontements, des discours contradictoires où les femmes et hommes politiques, les journalistes et l'opinion s'expriment publiquement sur la vie politique¹. Les manœuvres dilatoires du régime visent à « temporiser » afin de repousser jusqu'aux calendes grecques les élections et l'alternance politique. Car, il existe deux méthodes pour baisser la fièvre : se faire soigner ou trafiquer le thermomètre². Les politiciens recourent généralement à cette dernière parce qu'ils ont la maîtrise du thermomètre, laquelle finit par monter ses limites.

CONTEXTE

L'alternance politique congolaise célébrée le 24 janvier 2019 a été appréciée, à juste titre, comme l'avènement d'un événement inouï dans l'histoire politique congolaise et africaine. Cependant, bien qu'ayant consacré une passation « civilisée » et « pacifique » du pouvoir, entre un président sortant et un président entrant, elle aura été, pour le moins, démocratique, au regard du non-respect des principes relatifs à la transparence, la crédibilité, la fiabilité, la vérité, etc. Nonobstant ces séquelles socialement acceptables dans une jeune démocratie qui se recherche, les Congolais ont assumé, à l'interne et aux yeux du monde, leurs erreurs pour ne pas jeter à la fois le bébé et l'eau du bain nés des élections du 30 déc.2018.

IDEES MAJEURES

1. L'alternance politique congolaise advenue en janvier 2019 est une réalité construite sur base des affrontements et dépassement des contradictions ;
2. La pression exercée par les variables internes et externes défavorables au

¹ D.WOLTON, *Les contradictions de la communication politique*, dans *Hermès* n°17-18(1995), p.10.

² M.BEAUVALLET, *Les stratégies absurdes. Comment faire pire en croyant faire mieux*. Ed. du Seuil, Paris 2009 , p.10.

glissement a conduit à l'alternance politique à travers des négociations, des affrontements et la locomotive électorale ;

3. Les verrous constitutionnels ont barré la route à la révision constitutionnelle et au 3^e mandat du Président Joseph Kabila ;

PROBLEMATIQUE

Les acteurs en scène sur le puzzle politique congolais récemment observé, sont-ils les seuls et réels à en déterminer les uns l'épuisement, l'effondrement ; et les autres, ces efforts tant déployés pour l'auto-reconstruction et la survivance du défunt régime ?

D'une part, les tentatives de confiscation du pouvoir par le régime ont été caractérisées par des manœuvres du Parlement visant la révision constitutionnelle à même de garantir un 3^e mandat au Président Joseph Kabila (JJK) ; le projet de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) d'entreprendre un recensement des électeurs qui irait au-delà de 3 ans afin de temporiser et consolider le glissement du calendrier électoral ; la répression des manifestations par les agents de l'ordre ; l'arrestation et l'incarcération des manifestants et opposants, etc. D'autre part, la Société civile et l'opposition politique ont mis en œuvre un dispositif visant à surveiller les actes du régime afin de le désarmer progressivement dans sa stratégie de glissement et de confiscation du pouvoir, au-delà de deux mandats constitutionnels.

MOTS-CLES

Anti-glissement-CENCO-CENI-Communication conflictuelle-Contestation-Cour Constitutionnelle-Dialectique-Dialogue-Discours-Eglise catholique, Eglise protestante- Invalider-Manifestations-Négociations-Opposition-Pragmatique-Pro-glissement-RDC-Régime-Système-Valider-Variable interne favorable- Variable interne défavorable- Variable externe favorable-Variable externe défavorable.

I. INTRODUCTION

L'environnement politique congolais est particulièrement spécifique, au regard d'un passé historique qui n'a pas facilité l'entrée en démocratie. Les 4 derniers présidents congolais se sont succédé dans des circonstances de violences et troubles politiques, marquées par des coups d'Etat et des assassinats. En 1960, c'est dans les larmes et le sang que la RDC a accédé à son indépendance, se libérant ainsi de la colonisation belge. En 1961, le Premier Ministre Patrice-Emery Lumumba est assassiné, avec l'appui de la Communauté internationale dont la Belgique et les USA sont meneurs.

Des faits historiques renseignent que le deuxième président de la République, Joseph-Désiré Mobutu, en sa qualité de chef militaire de l'époque, était également fort intéressé par l'élimination de Lumumba. Car, il a bénéficié de l'appui de ses amis d'antan de la Communauté internationale pour renverser le premier président de la République élu, Joseph Kasavubu, et lui succéder en 1965. La RDC entre alors dans sa sombre période de dictature jusqu'au coup d'Etat perpétré par l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), conduites en 1997 par celui qui deviendra le 3^e président de la République, Laurent-Désiré Kabila, mort assassiné en 2001. Le 4^e président de la République, Joseph Kabila Kabange (JJK), lui succède et règne jusque fin décembre 2018, avant de céder les rênes du pouvoir à Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo (Fatshi), le 24 janv.2019. Interdit, par l'Art.70 de la Constitution, de briguer un 3^e mandat, JJK a « temporisé » pour organiser les élections et ce glissement du calendrier électoral a nourri les vagues de la contestation populaire, fortement soutenue de l'intérieur et de l'extérieur et qui a débouché sur l'alternance de janv.2019. Celle-ci, plus « politique » que « démocratique », a néanmoins consacré la passation « civilisée » du pouvoir entre un président sortant (JJK) et un président entrant (Fatshi), au terme des affrontements de toute nature entre les anti- et les pro-glissement.

Ce papier de recherche prend encre dans la communication politique qui, selon D.Wolton, « rend compte de sa dimension dramatique », rappelant par-là que « dans la communication, il y a toujours mobilisation de ressources différentes, contradictoires qui s'opposent dans un jeu dynamique, dont l'enjeu est toujours le pouvoir ».³

³ D.WOLTON, *Les contradictions de la communication politique...* p.107.

Indissociable de l'affrontement, la communication politique est « l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité de s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, les journalistes et l'opinion publique au travers des sondages ». ⁴ Ainsi comprise, elle est par nature conflictuelle.

La communication politique de fin de règne en République Démocratique du Congo (RDC) l'est davantage. Le nœud de la conflictualité et de l'affrontement entre les partisans du glissement et ceux du non-glissement transparait à travers l'Article 70 de la Constitution congolaise, alinéa 1, qui stipule que « *Le Président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois* » alors que l'alinéa 2 nuance que « *A la fin de son mandat, le Président de la République reste en fonction jusqu'à l'installation effective du nouveau Président élu* ⁵ ». Ainsi, Joseph Kabila et son camp n'ont pas l'intention manifeste d'organiser les élections, dans le but de conserver le pouvoir au-delà de deux mandats constitutionnels alors que leurs challengers ne baissent pas pavillon devant ce régime plus que jamais décidé à user de tous ses moyens régaliens pour contrer la contestation. La communication de fin de règne de Joseph Kabila ne pouvait être que conflictuelle et les actes de parole, les faits et gestes des acteurs détenteurs du pouvoir et de ceux-là qui aspiraient à ce dernier ont été largement caractérisés par la confrontation et l'affrontement tant dans les discours que dans les faits.

Des faits d'ingérence politique dans les affaires internes de la RDC sont manifestes et visent à influencer le départ du pouvoir de Joseph Kabila : (1) des mouvements citoyens Le Ballet Citoyen (Burkina Faso), Y'En A Marre (Sénégal) sont présents à quelques manifestations anti-glissement de Kinshasa et y véhiculent l'idéologie du Printemps arabe ; (2) Ida Sawyer de Human Rights Watch alerte la Communauté internationale : « Kabila doit partir impérativement » ; (3) Laurent Louis, Député fédéral belge déclare : « Kabila n'est pas au service du peuple congolais » ; (4) Russel

Feingold, Envoyé spécial américain pour la Région des Grands Lacs interpelle Kinshasa : « Nous ne voulons pas que M. Kabila change la Constitution ou fasse un troisième mandat » ; (5) F. Hollande, président français, s'en prend également au régime de Kinshasa : « Nous ne transigerons pas sur les élections, leur date et le processus constitutionnel » ; (6) L. Mende, Ministre congolais de la Communication et Médias rétorque : « La RDC n'est pas un département d'outre-mer » ; « L'avenir du Congo ne s'écrit pas à Paris ou dans les couloirs des Nations Unies » ; etc.

Dans un article récemment publié au sujet de la communication verte ⁶, j'ai relevé que celle-ci fait partie de la communication de crise qui représente paradoxalement un danger et une opportunité. En effet, elle s'apparente à une opportunité de transformations possibles par la prise de décisions rationnelles, rapides et appropriées ; en même temps que cette crise constitue un moment de danger qui impose une communication en situation d'urgence. D'où la nécessité de ces prises de décisions et de ces relais d'information rapides, auprès d'une diversité d'interlocuteurs.

Les variables internes favorables au glissement du calendrier électoral sont représentées par les détenteurs du pouvoir qui désirent le conserver au-delà de deux mandats constitutionnels. Au nombre de ces variables, on peut aisément dénombrer les animateurs des institutions étatiques, en l'occurrence le Président de la République, les dirigeants et membres des Gouvernements national et provinciaux, des deux chambres du Parlement, de la CENI, les Cours et Tribunaux, des Entreprises publiques dont les médias. Leurs alliés externes (variables externes favorables au glissement du calendrier électoral) se comptent parmi quelques pays d'Afrique et d'ailleurs qui ont presque toujours réprimé l'idéologie contestataire visant la démocratisation de leurs institutions. Les pays présumés « amis » du régime de Kinshasa sous ce registre sont notamment le Cuba, la Chine, la Corée du Nord, le Zimbabwe (de Robert Mugabe), la République Sud-Africaine (de Zacob Zouma) et l'Angola (d'Edouardo Santos). Le départ du pouvoir de ces trois derniers leaders africains a constitué une

⁴ Ibid.

⁵ Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 fév.art.70.

⁶ V.MUKWEGE, *Communication verte et gestion rationnelle des eaux transfrontalières des eaux transfrontalières de la Rusizi*, dans www.thinkingafrica.org NDR n°41 août-2019

variable « défavorable » au glissement alors que bien d'autres « amis » du régime se sont abstenus de s'exprimer vis-à-vis de l'idéologie contestataire du glissement.

Quant aux variables internes défavorables au glissement du calendrier électoral, elles sont valablement représentées par les leaders des partis politiques d'opposition, de la Société civile regroupant les Eglises catholique et protestante, les Mouvements citoyens, etc. Leurs alliés, anonymes et déclarés, proviennent des missions diplomatiques accréditées en RDC ou en dehors du pays, l'UE, les USA, le Vatican, la Belgique (de *Didier Reynders*), la France (de François Hollande), les organisations internationales des Droits de l'Homme (HRW), les organisations onusiennes, les médias internationaux (RFI), etc.

Ces différents acteurs précités qui s'affrontent dans cette mise en scène de la conflictualité sont certes différemment motivés, mais tous déterminés à faire entendre et (pré)valoir leurs points de vue. À l'avant-garde, se distinguent ceux qui font feu de tout bois pour conserver ou récupérer ce pouvoir toujours incertain, et à l'arrière-garde, ceux qui viennent en appui aux uns et aux autres. Il s'agit principalement de *la Présidence de la République, l'ANR, la Police Nationale Congolaise, la CENI, la Cour Constitutionnelle, le Gouvernement, les deux chambres du Parlement, etc. contre les plateformes ou coalitions politiques, les Partis politiques d'opposition, les mouvements citoyens nationaux et étrangers, l'Eglise (catholique et protestante), la nébuleuse Communauté internationale, etc.*

Le contexte politique congolais, marqué par la conflictualité, a cristallisé des peurs et des frustrations, de nature à inhiber toute communication sur ce passé récent de fin de règne. Bien plus, un contexte pareil paralyse les efforts individuels et collectifs de quête de sens et empêche les citoyens de s'appropriier les faits historiques de leur pays. Aussi la rédaction de ce papier s'inscrit-elle dans cette perspective de surmonter la peur et la paralysie, afin de reconstituer, autant que faire se

peut, quelques scénarii et leurs paysages, (re)placer les mots sur les faits et (re)donner sens aux événements sociopolitiques récents, sans pour autant prétendre infléchir le cours de ces derniers. Cela paraît d'autant plus nécessaire que l'arène politique d'où surgissent des discours discordants, est aussi le lieu où les acteurs exercent la manipulation les uns sur les autres. Traitant de la stratégie manipulatoire, M. Beauvallet observe ceci : « Il y a deux méthodes pour faire baisser la fièvre : se soigner ou trafiquer le thermomètre. La deuxième suppose que vous ayez la maîtrise du thermomètre. Et c'est souvent le cas »⁷.

Ce papier de recherche envisage de répondre à cette question initiale : « les acteurs en scène sur le puzzle politique congolais récemment observé, sont-ils les seuls et réels à en déterminer les uns l'épuisement, l'effondrement ; et les autres, les efforts d'auto-conservation du défunt régime? ». La Machine à voter (MAV) a été considérée comme ce thermomètre électoral qui a permis à la CENI et la Cour Constitutionnelle de réellement servir de « filtres institutionnels » pour permettre au régime de respectivement valider et invalider les dossiers de candidatures des aspirants politiciens qui lui étaient favorables et défavorables. Même l'incendie de l'entrepôt de la CENI, survenue le 13 déc.2018 aux petites heures du matin à Kinshasa, a été interprétée par les anti-glissement comme un énième stratagème du régime pour reporter ou retarder les élections⁸.

Aussi faudra-t-il savoir identifier, subsidiairement à cette question, les grilles d'analyse qui permettraient le mieux d'appréhender la pertinence des personnages, la récurrence des langages et des messages, la préférence des paysages comme lieux d'affrontement, le sens de la métaphore des faits et des gestes, tous perçus comme relevant d'une communication politique conflictuelle, sous-tendue par des intérêts visiblement opposés, apparemment divergents et paradoxalement convergents.

L'alternance politique issue des élections du 30 décembre 2018 est une réalité construite sur base

⁷ M.BEAUVALLET, *Les stratégies absurdes...* p.10.

⁸ <https://afrique.lalibre.be/29595/rdc-incendie-de-lentrepot-de-la-CENI-le-temoignage-qui-accuse-le-pouvoir/> (11sept19)

des antagonismes dont le dépassement offre au peuple congolais une panoplie d'opportunités et de raisons d'espérer. Au menu desdits antagonismes, on note les pour et les contre la « machine à voter », les clivages tribalo-ethniques entre candidats présidentiables et électeurs, le dépassement de la facilitation des accords de Genève par la Fondation Koffi Annan (Martin Fayulu candidat Unique de Lamuka) à celle des accords de Nairobi (Felix-Antoine Tshisekedi candidat de CACH), la vérité des urnes tant revendiquée par Lamuka et la CENCO, le sort à réserver au Président sortant Joseph Kabila, etc.

En outre, le flux informationnel qui circule tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays est un facteur catalyseur de l'idéologie contestataire ayant conduit à l'alternance politique du 24 janv.2019. Telles sont les hypothèses de recherche de cette étude. Elles font corps avec l'approche méthodologique de cette dernière qui s'est abstenue de s'abreuver aux sources des « Afro- et Congo-Pessimistes » d'ici et d'ailleurs, afin d'apprécier, à sa juste valeur, la danse des mots et des phrases, la beauté paradoxale des injures « politiques » et la gamme de progrès réalisés, dans la douleur de l'enfantement, par différents acteurs de la scène politique congolaise. Car l'Afrique regorge de potentialités qui l'aideraient à trouver des solutions adéquates à ses problèmes politiques, économiques et autres. Même dans la conflictualité et les affrontements internes, les Africains sont déjà matures pour trouver un terrain d'entente et baliser l'avenir politique et économique de leurs pays qui, pour cela, ne devraient plus souffrir de trop de pesanteurs extérieures. A titre illustratif, on peut faiblement confronter ici deux auteurs, J.-P. Pougala et Ph. Hugon, respectivement afro-optimiste et afro-pessimiste⁹. Bien entendu, il ne suffit pas d'être né africain, asiatique, européen ou américain pour passer dans l'un ou dans l'autre camp. Le continent africain est doté d'acteurs talentueux dans divers secteurs et qui sont devenus tels, par la force des choses, à force de tirer et marquer contre leur propre camp.

Ph. Hugon estime que les violences en RDC, comme dans bien d'autres Etats africains, sont liées au non-respect du mandat présidentiel ou des résultats des élections. Aussi fait-il allusion au Cameroun, un pays aux forces centripètes importantes, qui n'a connu que deux chefs d'Etat depuis l'indépendance : Ahmadou Ahidjo et Paul Biya¹⁰. Le sous-développement se trouve également justifié par le déficit démocratique dans ces pays du CEMAC qui sont essentiellement des économies de rentes minières et pétrolières, caractérisées par des régimes autoritaires et des présidents à vie ou des systèmes héréditaires¹¹.

J.P. Pougala, de son côté, ne croit pas que les présidents à vie puissent réellement constituer des obstacles à la croissance économique de leurs Etats et rejette le sous-développement de l'Afrique sur l'exploitation honteuse et séculaire dont en a fait l'Occident. Aussi écrit-il : « Ce que l'Europe n'a toujours pas compris, trop occupée à tirer les ficelles en Afrique est que comme dans la forêt africaine, chaque insecte, chaque animal, aussi grand soit-il, a son propre prédateur¹² ». Optimiste, JP Pougala annonce sa bonne nouvelle pour l'Afrique : « après 500 ans, il y a finalement un prédateur sur la scène internationale pour tenir sous contrôle nos prédateurs traditionnels. Pour la première fois de son histoire moderne, l'Afrique commence à souffler. L'Afrique commence à voir en positif son avenir. Et ce ne sera pas l'assassinat programmé de tous les dirigeants africains qui auront refusé de s'incliner qui sauvera l'Europe des griffes chinoises, puisqu'elle n'est plus maîtresse de son propre destin¹³ ». JP Pougala indexe les médias occidentaux qui contribuent largement « à rendre instables les pays en paix, car dans le désordre, dans la mer trouble, les requins ont plus à manger face au désarroi des petits poissons »¹⁴.

Les antagonismes de cette confrontation de fin de règne ont contribué, tant soit peu, à l'avènement d'un événement historique qui désormais se donne à lire comme produit d'une communication politique, féconde dans sa conflictualité, mais toujours porteuse d'espoir en ce sens qu'elle libère des entraves de la peur et balise

⁹J.P. POUGALA, *Géostratégie africaine*, Tome 1 (Politique), Institut d'Etudes Géostratégiques, 2012 et Ph. HUGON, *L'Afrique. Défis, enjeux et perspectives en 40 fiches pour comprendre l'actualité*, EYROLLES, 2016

¹⁰ Ph. HUGON, *L'Afrique. Défis, enjeux et perspectives...*.p.127.

¹¹Ibid.p.129.

¹² J.P. POUGALA, *Géostratégie africaine...* p.85.

¹³ Ibid.

¹⁴ Ibid.p.102

l'avenir d'un peuple dynamique qui a décidé d'être réellement acteur incontournable de son destin. L'Accord de la Saint-Sylvestre du 31 déc.2016 qui marque un point d'arrêt momentané de cette recherche n'est qu'un tremplin pour rebondir ailleurs, dans le deuxième acte de cette investigation, vers la passation « civilisée » du pouvoir intervenue le 24 janvier 2019.

Quant à l'approche méthodologique de la présente recherche, la relecture des messages, faits et gestes politiques disponibles sur la période pré-électorale a considérablement contribué à la reconstruction et à la circonscription du corpus. Ces différents matériaux proviennent des discours, faits et gestes politiques qui dénotent de la conflictualité et sont perceptibles à travers les variables codifiées (favorables et/ou défavorables, internes et/ou externes). Les matériaux constitutifs dudit corpus sont construits autour de (i) dimensions supranationales de l'idéologie contestataire ; (ii) deux tentatives et deux échecs de modification constitutionnelle ; (iii) frondeurs du défunt régime qui quittent le navire ; (iv) fausses/vraies fosses communes de Maluku ; (v) la transition entre le dialogue de glissement (facilité par Edem Kodjo) et l'Accord de la Saint-Sylvestre (facilité par la CENCO).

Le foisonnement de messages politiques de revendication et de contestation populaires, disséminés par des auteurs aussi attirés qu'anonymes, même en temps de black-out numérique imposé par le régime, témoigne du changement de l'environnement sociopolitique congolais où le peuple a désormais un mot à dire sur la manière dont il est ou souhaiterait être gouverné. L'avantage dont cette étude a tiré profit relève de la liberté d'expression et de manifestation, bien qu'elle comporte d'énormes risques. Les partisans du glissement et surtout ceux du non-glissement y ont régulièrement recouru, avec les médias interposés. Les matériaux d'analyse de cette étude proviennent des auteurs différents qui se sont exprimés à travers les médias (notamment écrits) sur ce processus conflictuel congolais ayant conduit à l'alternance politique de janvier 2019. D'autres matériaux proviennent des auteurs qui ont requis l'anonymat, au regard de leurs fonctions (diplomatiques) et/ou pour des raisons d'ordre sécuritaire. Aussi faut-il

admettre qu'à l'âge d'Internet et des réseaux sociaux, comme toute entreprise, l'Etat qui aspire à la démocratie se déverrouille et ouvre le dedans au dehors¹⁵, parfois à ses risques et périls.

La compréhension et l'interprétation dudit corpus ont été nourries de quelques aspects théoriques de la communication politique et celle en situation de conflit. La fécondité de la pragmatique de la communication et celle de la dialectique, appuyée par l'analyse de contenu des messages, de faits et de gestes, constitue également le fer de lance de cet arsenal méthodologique. Aussi cette étude puise-t-elle aux sources du genre dramatique où les personnages parlent directement en leur nom et représentent une action¹⁶.

Cet article est construit autour d'une chronique des faits et gestes de communication conflictuelle, internes et externes, observés de la chute du Mur de Berlin (Allemagne) à l'Accord inclusif de la Saint-Sylvestre facilité par la CENCO en RDC. Ses articulations principales sont notamment (i) l'introduction qui met en évidence la question et les hypothèses de recherche ainsi que le volet méthodologique de la recherche ; (ii) les aspects théoriques et conceptuels de l'étude explicitant les notions de légalité, de légitimité et de contestation du pouvoir politique ; (iii) la construction du corpus et la confrontation des variables et (iv) une conclusion qui reprend les grandes lignes des résultats de l'étude.

II. Aspects théoriques et conceptuels : Légalité, légitimité et contestation du pouvoir politique

Traitant de la communication politique en situation de conflit, B.-N. Lumanu Mulenda, politologue et politicien « praticien » congolais (RDC), met en évidence le divorce entre l'opinion et les élus. Aussi y mêle-t-il des notions de droit, de légitimité et de légalité afin de tirer au clair les raisons des affrontements, même en démocratie, entre les détenteurs du pouvoir politique et le peuple qu'ils sont censés représenter. La *légitimité* et la *légalité* ne préviennent pas le pouvoir en place contre toutes les formes imaginables de

¹⁵ G.GRAMACCIA, *Les actes de langage dans les organisations*, L'Harmattan, 2001, p.88-89.

¹⁶J.D.MALLET, *La tragédie et la comédie*, Ed.Hatier, Saint-Amand, 2001, p.8.

contestation, de protestation et de boycottage. La première, bien que liée à la loi, ne s'apprécie pas en termes de droits en vigueur mais plutôt en termes d'idées, de représentation qu'un peuple se fait du droit à un moment déterminé. D'où son corollaire de légalité, qui est lié à l'opinion. Aussi arrive-t-il qu'on puisse reprocher aux autorités *légalement investies* leur manque de *légitimité* dès qu'elles ont manifestement perdu le soutien de l'opinion. Dans cette dynamique de conflictualité entre légitimité et légalité, on observe des scènes d'affrontements réciproques où, d'une part, le droit permet à un gouvernement de rester en place alors que, d'autre part, la morale politique lui commande impérativement de se retirer, au regard des faits et conjonctures politiques en présence. Cela est d'autant pertinent que la politique elle-même n'est rien d'autre que la science du possible¹⁷. D'où les dialogues et négociations à n'en point finir, les intrigues, les contestations populaires, etc. qui tous gravitent autour des enjeux du pouvoir politique.

Les anti-glissement considèrent que le régime de JKK est devenu à la fois illégal et illégitime pour n'avoir pas organisé les élections en 2016 afin d'assurer l'alternance politique au sommet de l'Etat. Le mandat constitutionnel étant de 5 ans renouvelable une seule fois, JKK ne peut plus donc en briguer un 3^e, au risque de faire face aux mouvements contestataires. Pour gagner du temps, parce que le régime ne veut pas organiser, dans les délais constitutionnels, des élections qui entraîneraient son départ du pouvoir, il tente de glisser sur le calendrier électoral en imaginant d'autres stratégies : l'interprétation intéressée de l'alinéa 2 de l'Art.70 de la Constitution; l'organisation des dialogues (facilités respectivement par UA et la CENCO); les tentatives de révision constitutionnelle et de la loi électorale ; la répression des manifestations et l'incarcération des opposants, l'imposition de la machine à voter, etc. Ces manœuvres dilatoires ne font que jeter de l'huile sur le feu. L'expérience de la RDC en matière de conflictualité gravitant autour

de la légitimité et de la légalité remonte aux dimensions supranationales de l'idéologie contestataire. Celle-ci a eu raison des régimes de : (1) Nicolae Ceausescu en Roumanie (1989) ; (2) l'Apartheid en République Sud-Africaine (1990) ; (3) Joseph-Désiré Mobutu du Zaïre qui a finalement ouvert son pays au multipartisme en 1990 ; (4) Ben Ali chassé du pouvoir par son peuple tunisien (14 janv.2011) ; (5) Hosni Moubarak renversé par le peuple égyptien (11 fev.2011) ; (6) Blaise Compaoré, mis en déroute par le peuple Burkinabé (31 oct.2014) ; (7) Yaya Jammeh, expulsé de Banjul par le peuple gambien (21 janv.2017) ; (8) l'Angolais Edouardo Santos, contraint à la démission (26 sept.2017) ; (9) du Zimbabwéen Robert Mugabe renversé du pouvoir (21 nov.2017) et (10) du Sud-Africain Zacob Zouma, contraint à la démission (14 fév.2018).

En parlant des maux qui n'ont cessé de ronger l'Afrique au 20^e siècle, J. Kinyongo cite, entre autres, l'émergence des partis uniques, véritables creusets de consolidation des dictatures, des népotismes, des conflits tribaux et régionaux, des haines ethniques, etc. la présence sur le continent des dirigeants autocratiques qui ont extorqué aux populations jusqu'au droit le plus élémentaire d'exprimer leur volonté politique et ont instauré le règne des anti-valeurs qui ; à son tour, a érigé le mensonge en système de gouvernement, le vol en prouesse, l'injustice en savoir-faire et savoir-être, l'impunité en loi. Pareilles frustrations ne peuvent qu'inspirer les contestations populaires dès lors qu'en ce 21^e siècle, l'enjeu majeur, eu égard à tout ce qui vient d'être dit, ne peut être que la bataille pour la démocratie. Et, quelle que soit la manière dont l'Afrique s'y prendra, elle devra comprendre que la démocratie comporte au minimum le respect des droits de l'homme, le droit au choix, la transparence dans l'exercice du pouvoir, un peuple libre et éclairé, des dirigeants patriotes, une croissance économique accrue, un seuil de développement intégral acceptable¹⁸.

¹⁷ B.N. LUMANU-MULENDA, *Communication politique FCK, Kinshasa, 1999-2000*, p.9 (notes de cours) (inédit)

¹⁸ J. KINYONGO, *Afrique politique, économique, culturelle, sociale du 21^e s : implication et enjeux éthiques de la communication*, dans D.MWEZE

NKINGLID (Dir.), *Éthique de la communication et démocratie en Afrique du XXI^e siècle*, Facultés Catholiques de Kinshasa, juin 2001, p.25-26.

Les résultats de l'étude menée par J. Lafargue sur les contestations démocratiques en Afrique renseignent davantage sur les potentiels populaires ou ceux des gouvernés, c'est-à-dire « de leurs nouvelles capacités de s'affranchir de la férule du pouvoir autoritaire ».¹⁹ J. Lafargue évoque l'édification des barricades à Brazzaville au lendemain de l'élection de Bernard Kolela et qui est l'initiative des jeunes urbains. En Côte d'Ivoire, ce sont plutôt les étudiants et les enseignants qui ont manifesté au début des années 1990, plus tard suivis dans leur initiative par les syndicats des transporteurs, pour contester le régime de Felix Houphouët-Boigny. Les moyens auxquels tous font recours sont presque similaires : grèves, sit-in, blocage des artères principales des villes assorties de brûlure des pneus usagés, marches de colère, « journées ville morte », sonnerie des cloches des églises, concerts nocturnes des casseroles et bidons vides, etc. Ainsi les églises catholiques ont-elles fait retentir le son des cloches, à Kinshasa, 14 déc.2017, au coup de 21 heures. Cette initiative a été prise le 11 déc. par l'Association des Doyens et Curés de l'Archidiocèse de Kinshasa pour demander l'application des Accords de la Saint-Sylvestre.²⁰ Des analystes politiques et journalistes ont pu voir à travers cette initiative le début d'un « Printemps des cloches » à même de secouer le régime de Joseph Kabila. D'autres manifestations anti-glissement ont eu lieu à Kinshasa, le poumon de la contestation populaire, mais avec des répercussions dans nombreuses villes acquises à l'opposition, en l'occurrence Bukavu, Goma, Beni, Lubumbashi, etc. Ces villes ont été secouées par les manifestations du 19 au 20 janv.2015, celles du 19 sept.2016 et de bien d'autres menées par différents acteurs de la Société civile.²¹

Ces protestations ont pu sporadiquement ébranler des institutions au Gabon, en Somalie ou au Cameroun où les manifestants sont présentés comme des bandes incontrôlées venues du Nigeria ; ou encore au Zaïre (actuelle RDC) où le pouvoir n'avait pas hésité à châtier impitoyablement les étudiants, architectes des protestations²². Pour le cas

de la RDC, on note que seuls les étudiants de l'Université de Kinshasa (UNIKIN) se reconnaissent encore de la mouvance de l'opposition. De ce fait, ils ne cessent de multiplier manifestations et autres actes de provocation pour en découdre avec le régime en place. Aussi ont-ils été parties prenantes aux manifestations du 19 au 21 janvier 2015 contre un projet de révision de la loi électorale susceptible d'entraîner le report de l'élection présidentielle de 2016 et qui ont occasionné au moins 42 morts : « Toute la matinée, des affrontements sporadiques se sont poursuivis dans les environs de l'université, où les étudiants jouaient au chat et à la souris avec la police. Là aussi, les policiers tentaient de disperser les groupes de manifestants à coups de grenades lacrymogènes ». ²³ Néanmoins, on constate que les étudiants d'autres universités et provinces, hors mis quelques exceptions à Goma, Bukavu et Lubumbashi, sont lassés, instrumentalisés et manipulés par une kyrielle de politiciens et pasteurs des églises de réveil. C'est peut-être ce vide que sont venus combler d'autres acteurs, plus farouches, issus des mouvements citoyens, véritables anarchistes qui donnent du fil à retordre au pouvoir politique congolais et dans les rangs desquels sont majoritaires des étudiants et anciens diplômés d'université réduits au chômage.

Dans tous les scénarii de cette communication conflictuelle de fin de règne en RDC, le rôle joué par les médias locaux, nationaux et internationaux, est de haute facture. En relayant les propos, les gestes et les attitudes des uns et des autres, pro et anti-glissement, les médias écrits, audiovisuels et en ligne et principalement les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, etc.) ont entretenu et attisé la flamme de la conflictualité et ouvert les esprits à la lumière de la liberté et au goût du contrôle de l'action politique menée par les gouvernants. Cet apport des médias aux vagues de la contestation populaire est évoqué par J-P.

¹⁹ J. LAFARGUE, *Contestations démocratiques en Afrique. Sociologie de la protestation au Kenya et en Zambie*, Karthala – IFRA, Paris-Harare, 1996, p.10.

²⁰ <https://www.cathobel.be/2017/12/12/rdc-sonner-cloches-faire-appliquer-accords-de-saint-sylvestre/> (2 déc.2019)

²¹ <https://cas-info.ca/2017/12/rdc-vers-le-printemps-des-cloches/> (2 déc.2019)

²² J. LAFARGUE, *Contestations démocratiques en Afrique*.....p.14-15.

²³ https://www.rtb.be/info/monde/detail_kinshasa-secouee-par-une-seconde-journee-de-violences-et-de-pillages?id=8813370 (29 déc.2019)

Mbwebwa Kalala qui met en relief le lien entre les médias et la démocratisation des institutions politiques, tenant principalement au fait que les médias nous informent et par conséquent contribuent à la formation de l'opinion. Ce faisant, ils nous donnent des nouvelles sur tout ce qui intéresse notre vie en même temps qu'ils nous amènent à nous faire des idées sur nos dirigeants politiques, notamment leurs comportements dans la vie publique ou privée, ce qui permet de bien les surveiller. En définitive, ce sont les médias qui permettent à nos sociétés modernes d'apprécier nos dirigeants²⁴. Les avantages liés au pouvoir politique sont alors source de conflits et scandales dont les médias font leurs choux gras.

L'univers politique regorge d'avantages très souvent à l'origine des affrontements, dès lors que ceux qui détiennent le pouvoir cherchent à tout prix à le conserver, même au-delà du mandat constitutionnel, pendant que leurs challengers cherchent à le récupérer afin d'accéder, eux aussi, et à leur tour, aux mêmes avantages. Au menu de ces avantages qu'il peut procurer à ceux qui le détiennent et l'exercent, le pouvoir politique ou le pouvoir d'Etat donne un accès facile au prestige, à l'honneur, à la puissance, à l'argent, aux « femmes »²⁵, etc. et est, de ce fait, objet de convoitise. Dans ce contexte, le droit peut servir de prétexte et défendre des causes aussi contradictoires les unes que les autres. Pour celui qui confectionne ou exécute les lois, la justice sera définie en fonction de ses propres intérêts et quiconque ne la respecte pas est qualifié de « malfaiteur » et « puni » en conséquence. D'où la conviction que dans tous les Etats-sans exception-, la justice signifie la même chose : « ce qui est conforme aux intérêts du parti au pouvoir et des plus forts »²⁶ c'est-à-dire les acteurs politiques. De ces derniers font partie l'agitateur et le négociateur. Le premier est cruel et terrible dans le langage qu'il emploie en public, il parle

rapidement avec beaucoup de verve et d'ardeur sous un discours émaillé d'épithètes injurieuses, de sarcasmes et insinuations mordantes. Le second, par contre, sait consentir à des compromis, il se démarque des principes et paraît moins intransigeant, particulièrement préoccupé par la recherche d'une solution acceptable par tous plutôt que par une solution parfaitement juste. Ce qui fait de lui un homme du consensus ; un homme pragmatique voire un opportuniste²⁷ qui souvent donne l'impression de n'être qu'un acteur de cinéma, jouant un rôle temporaire qu'il n'incarne pas parce qu'il n'y croit pas.

La compréhension de différentes mises en scènes de cette communication conflictuelle de fin de règne en RDC pourrait être davantage facilitée par des notions de l'approche systémique qui intègrent les rôles joués par les pro- et anti-glissement dans un système où la connaissance de la nature et de la forme de l'interaction est plus importante pour le systémicien que la connaissance de la nature de chaque composant du système²⁸. En effet, au sujet des interactions dans les systèmes sociaux, D. Donnadieu *et alii* évoquent la complexité du monde qui nous entoure. Cette complexité des sociétés humaines bénéficie de la mondialisation des échanges commerciaux, financiers ou culturels. En ce sens, l'approche systémique, fondée sur de nouvelles représentations de la réalité, prend en compte l'instabilité, l'ouverture, la fluctuation, le chaos, le désordre, le flou, la créativité, la contradiction, l'ambiguïté, le paradoxe. Tous ces aspects de la réalité humaine qui étaient autrefois perçus comme ascientifiques par le positivisme régnant ont désormais droit de cité dans la société et sont considérés comme autant de préalables pour comprendre la complexité du réel²⁹.

La complexité du réel envahit également l'univers de la communication politique compris comme lieu d'affrontement verbal et où U.

²⁴ J-P.MBWEBWA Kalala, *Médias, contrôle politique et démocratisation des institutions politiques en Afrique*, dans D.MWEZE Chirhulwire Nkingi (Dir), *Ethique de la communication et démocratie en Afrique du XXIe siècle*, Facultés Catholiques de Kinshasa, juin 2001, p.62.

²⁵ B.N. LUMANU-MULENDA, *Communication politique...p.3. Ici, Lumanu-Mulenda réifie les femmes et les assimile aux avantages matériels et autres délices que procure le pouvoir politique aux politiciens en RDC, en Afrique et ailleurs. Cette mentalité date de l'époque de feu le Président Mobutu et semble avoir traversé d'un régime à l'autre.*

²⁶ Ibid. p.9.

²⁷ Ibid.p.11.

²⁸ D.DONNADIEU et alii, *L'Approche systémique : de quoi s'agit-il ?* <http://www.afsctet.asso.fr/SystemicApproach.pdf> (22nov.2019)

²⁹ Ibid.

Windisch est fort courtisé notamment à cause de sa théorie de la résistance du récepteur à la manipulation exercée sur lui par l'émetteur du message. Cette résistance est traduite par la métaphore du K.O. Verbal qui est tout à fait différent du K.O. fatal en usage dans les arts martiaux, en l'occurrence le karaté. Le premier possède un avantage sur le second en ce sens que le sujet mis K.O. peut se relever et répliquer, contre-attaquer ; manipulé, il peut devenir à son tour manipulateur³⁰. La théorie de la communication conflictuelle dans l'univers politique esquissée par U. Windisch illustre ces affrontements quotidiens décrits par D. Wolton et qui représentent la condition nécessaire à l'existence de toute société, a fortiori dans le modèle démocratique basé sur le principe de la liberté et de l'égalité des sujets dans leurs relations mutuelles³¹. La complémentarité des théories communicationnelles de l'affrontement de D. Wolton et U. Windisch, réalisée par M. Sani, constitue le point d'orgue de cet arsenal conceptuel et théorique qui par ailleurs servira à l'analyse de certains faits et gestes de fin de règne sur la scène politique pré-électorale en RDC.

Les acteurs, leurs faits et gestes, tels que présentés dans les différents scénarii de cette communication conflictuelle de fin de règne, sont étroitement liés aux actes de langage dans le contexte de leurs paysages respectifs. Cette considération incite à explorer les valeurs locutoire, illocutoire et perlocutoire des actes de langage en général et de la communication conflictuelle en particulier. (i) L'*acte locutoire* est l'action qui consiste à produire un énoncé tel que « je vais partir ». Il est, strictement parlant, un acte de parole (un acte phonatoire) mais déjà potentiellement illocutoire parce que véhiculant un sens qui, pour Austin, ne peut s'entendre que comme un faire, d'autant plus qu'il est potentiellement interprétable. Dans la théorie du langage élaborée par Austin, l'acte locutoire est constitué de 3 dimensions : (a) d'un acte phonétique (produire des sons) ; (b) d'un acte phatique (combinaison des mots dans des

constructions grammaticales et intonatives) et (c) d'un acte rhétorique (employer ces mots dans une signification plus ou moins (pré)déterminée³².

De son côté, (ii) l'*acte illocutoire* se sert de l'acte locutoire pour la manifestation de son effectuation qui fait que l'énoncé « Je vais partir » peut-être utiliser comme l'acte d'informer le destinataire ou l'acte de promettre quelque chose, etc. Sa valeur illocutoire (force illocutoire) ou ce que fait le locuteur par son énonciation dépend du cadre énonciatif, c'est-à-dire des rapports entre les protagonistes, des conventions sociolinguistiques, de la situation de la communication, etc. Ainsi donc, tous les énoncés possèdent une valeur illocutoire du simple fait qu'ils « obligent » leur destinataire : il n'y a pas de parole qui ne soit émise d'une « place » et qui ne convoque l'interlocuteur à une « place » corrélative³³. Les énoncés sont susceptibles d'être illocutoirement marqués par les moyens langagiers verbaux et/ou non-verbaux, faisant en même temps apparaître la notion de l'explicite et de l'implicite. L'implicite n'est manifeste ni verbalement, ni non-verbalement, mais est toujours présent dans un acte de langage relevant du monde des présupposés, des sous-entendus, des implicites, du vécu, des savoirs socioculturels³⁴.

Enfin, (iii) l'*acte perlocutoire* est celui qu'on accomplit par le fait de dire ; c'est l'effet de l'énonciation sur le destinataire. Produire un tel acte, c'est persuader, surprendre, alarmer, inquiéter, reconforter, induire en erreur, convaincre, dissuader, ennuyer, enthousiasmer, amuser, faire peur à quelqu'un par le seul fait de dire quelque chose qui ne se décode pas immédiatement et juridiquement comme un acte de persuader, surprendre, alarmer, etc.³⁵. Dans cette optique, les actes illocutoires servent souvent comme moyens tactiques à des fins perlocutoires lorsque le locuteur envisage l'effet de sa parole, les conséquences que le destinataire pourra en tirer. Cependant, l'effet perlocutoire demeure presque toujours de l'ordre de l'imprévisible³⁶. Comme explicité ci-haut sous la métaphore du K.O.verbal, l'émetteur est souvent

³⁰ U.WINDISCH, *Le K.O. verbal. La communication conflictuelle*, Ed. L'âge d'homme, Paris, 1997p.34.

³¹ M.SANI, *Communication conflictuelle*, dans *Essais n°3-03 (2010)*, Università degli Studio di Milano (Italie), p.71.

³² B.PAVELIN, *Actes locutoire, illocutoire et perlocutoire*, dans *Studia Romanica et anglica Zagrabensia (SRAZ)*, XLV-XLVI, (2001), p.109.

³³ Ibid.p.115.

³⁴ Ibid.P.109.

³⁵ Ibid..113-114

³⁶ Ibid.

surpris par les actes de représailles d'un récepteur qu'il croyait avoir mis K.O.

U. Windisch a ouvert une brèche au déplacement de perspective en communication où le discours conflictuel remplit des fonctions sociales dès lors que l'information et la compréhension du message ne sont pas les seuls objectifs de la communication. En effet, l'interlocuteur s'évertue à déplacer ou disqualifier l'autre par une adroite distorsion du message de celui-ci. Le discours conflictuel dénature ainsi l'échange communicatif à travers cette volonté d'opposition traduite par l'agressivité du locuteur. Les atouts argumentatifs sont ainsi mis à contribution dans le but de déplacer l'adversaire de son identité et lui donner une position sociale négative. Aussi faut-il interpeller l'interlocuteur, le prendre à partie, puisqu'au-delà du simple message, apparaît ce degré d'engagement émotionnel par lequel est évaluée la dimension polémique de l'échange³⁷.

Toutefois, les parties prenantes à la communication conflictuelle poursuivent des objectifs précis, en dépit de leurs positions opposées ou distantes. Elles se confrontent et s'affrontent afin de trouver un terrain d'entente et le conflit verbal dans lequel elles s'engagent est un « contre-discours » en ce sens qu'il s'agit de « reprendre le discours de l'autre pour le réfuter en le disqualifiant »³⁸. Voilà pourquoi, dans les échanges conflictuels, prédominent des rapports inégalitaires et hiérarchiques, au regard de cette propension de l'émetteur et du récepteur à ne jamais se placer sur le même plan. Les relations de domination caractérisent toute interaction conflictuelle ; et la domination de l'autre est atteinte par le biais de la manipulation de ce que dit l'adversaire, c'est-à-dire grâce au contrôle de sa parole dans le but de lui clore le bec. Du coup, en communication conflictuelle, notamment dans l'univers politique, les interlocuteurs font appel à des techniques rhétoriques qui, selon U. Windisch, s'insèrent parmi les stratégies discursives requises quant au traitement du discours de l'autre³⁹. Ce background

théorique et conceptuel est à même de baliser la construction du corpus et la confrontation des variables de cette étude axée sur la communication conflictuelle de fin de règne en RDC.

III. Construction du corpus, présentation et confrontation des variables

III.1. Délimitation spatio-temporelle, glissement et verrous constitutionnels

La construction du corpus de cette étude a pris en considération les trois (3) années de turbulences politiques et de négociations qui ont conduit à l'Accord inclusif de la Saint-Sylvestre, le 31 déc.2016. Cette tranche temporelle a été fortement marquée par des affrontements et des échanges conflictuels entre les partisans du « glissement » et ceux du « non-glissement », appuyés les uns et les autres, de près ou de loin, par leurs adjuvants. Le concept « glissement » a fait son entrée dans le lexique congolais pour signifier le dépassement du calendrier électoral géré par la CENI et qui prévoyait l'organisation des élections générales en décembre 2016, parce que « le bail » du Président sortant expirait le 19 déc.2016 à minuit, heure de Kinshasa ! Le Président sortant (JKK) est interdit de briguer un 3^e mandat, conformément à l'Art 70 de la Constitution. qui prescrit que « *Le Président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois* »⁴⁰. Ce verrou constitutionnel a constitué un véritable « casus belli » entre les partisans anti et pro-glissement. Ces derniers, suspectés de jouer à la prolongation pour conserver indéfiniment le pouvoir et jouir des avantages qu'il procure, ont opposé à leurs challengers un autre verrou constitutionnel de l'art.70, al.2 qui prescrit que « *A la fin de son mandat, le Président de la République reste en fonction jusqu'à l'installation effective du nouveau Président élu* »⁴¹. Un autre verrou constitutionnel récupéré par les anti-glissement stipule que « *La forme républicaine de l'Etat, le principe du suffrage*

³⁷ Ibid.p.71.

³⁸ Ibid.p.71

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 fév.2016. art.70.

⁴¹ Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 fév.art.70.

*universel, la forme représentative du Gouvernement, le nombre et la durée des mandats du Président de la République... ne peuvent faire l'objet d'aucune révision constitutionnelle*⁴² ». Au regard des verrous constitutionnels et des atouts qu'ils offrent aux partisans du non-glissement et des frustrations qu'ils ont pu susciter dans le chef des dirigeants, il est fort à parier que les ingrédients étaient réunis pour qu'on assiste à une communication conflictuelle de fin de règne en RDC entre pro et anti-glissement.

III.2. Présentation et Confrontation des variables

La présente section dénombre et met en scène différentes variables identifiées comme internes et/ou externes, favorables et/ou défavorables, toutes ayant le glissement (positif ou négatif) comme dénominateur commun. Les unes et les autres sont codifiées et configurées **Vif** (variables internes favorables); **Vef** (variables externes favorables); **Vid** (variables internes défavorables) et **Ved** (variables externes défavorables). Par économie de mots, le glissement ne sera plus repris dans cette configuration. Pareille représentation faciliterait, à la longue et selon les nécessités, le croisement entre variables, et pourrait ultérieurement baliser une schématisation beaucoup plus souple et logique au cours des recherches ultérieures. Ces variables représentent des acteurs, des faits ou des gestes, des événements, etc. qui tous s'inscrivent dans la logique du glissement ou du non-glissement du calendrier électoral et qui ont joué un rôle crucial dans la récente alternance politique survenue en RDC.

III.2.1. Dimensions supranationales de l'idéologie contestataire

Ces variables ont, d'une manière ou d'une autre, influencé l'idéologie contestataire en

RDC : (1)Ved1 : la chute du Mur de Berlin du 9 nov. 1989 ; (2) Ved2 : la chute du régime du dictateur roumain Nicolae Ceausescu, le 25 dec.1989, à la suite des contestations populaires; (3)Ved3 : la contestation populaire roumaine a influé sur l'effondrement de l'Apartheid en République Sud-Africaine en 1990 ; (4) Vid1 : ces 3 événements ont inspiré l'idéologie contestataire au Zaïre et contraint le Président Mobutu à ouvrir le pays au multipartisme en 1990, à défaut de passer la main ; (5) Vid2 : 7 ans plus tard, l'AFDL⁴³ est venue donner un coup de grâce à son régime ; (6) Ved4 : des protestations populaires dénommées « Printemps Arabe »⁴⁴ ont ébranlé le régime du président tunisien Ben Ali, chassé du pouvoir le 14 janv.2011. (7)Ved5 : l'Egypte est aussi contaminée et le Président Hosni Moubarak est déchu du pouvoir par son peuple, du 25 janv. au 11 fév. 2011 ; (8) Ved6 : le Président Blaise Compaoré est également rattrapé par cette bourrasque populaire et ne trouve le salut que dans la fuite, le 31 oct.2014 ; (9)Ved7 : en Gambie, le Président Yaya Jammeh est exfiltré de Banjul le 21 jan.2017 ; (10) Ved8 : au Zimbabwe, le Tout- Puissant Robert Mugabe est contraint à la démission, le 21 nov.2017 ; (11)Ved9 : en Angola, le président Edouardo Santos passe la main à son dauphin João Laurenço, le 26 sept.2017 ; (12)Ved10 : le 14fév.2018, en République Sud-Africaine, le Président Jacob Zouma est destitué ; (13)Vef1 : ce dernier fut un grand pilier du glissement en RDC. Ainsi, tout fruit tombe lorsqu'il est mur ; mais devant la tempête ou l'ouragan de l'histoire, mûr ou pas, il tombe quand même⁴⁵ !

Ved11 : le Botswana, à travers son Ministre des Affaires étrangères, s'oppose au glissement en RDC. Ved12 : la SADC⁴⁶, dont le Botswana est membre, est opposé au glissement en RDC. Ved13 : les meneurs de la nébuleuse « Communauté internationale⁴⁷ » sont parties prenantes au non-

⁴² Ibid.art.220.

⁴³ Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération de la RDC.

⁴⁴ Cette dénomination est récusée par J.-P. Pougala qui y voit une politique occidentale de diviser l'Afrique entre Afrique arabe et Afrique noire. Sinon, comment expliquer que le Printemps « arabe » ait soufflé jusqu'au Burkina Faso, en Gambie, en Afrique du Sud, au Zimbabwe, etc. : « En 2011, les(...) médias ont inventé le mot « Printemps arabe », pour définir un mouvement sur le sol africain, en Tunisie et jamais ils n'ont utilisé le mot printemps africain. Ce n'est pas par oubli ou par ignorance, tout est bien calculé ».J.P.POUGALA,

Géostratégie Africaine, Tome1, Institut d'Etudes Géostratégiques,Genève-Douala,2015, p.10.

⁴⁵ *Propos tenus par feule Président Mobutu, rapportés par des jeunes congolais qui lui sont restés nostalgiques.*

⁴⁶ Communauté de Développement de l'Afrique Australe.

⁴⁷ J.P.POUGALA, *Géostratégie Africaine*, Tome1, Institut d'Etudes Géostratégiques,Genève-Douala,2015, p.74 : Les Occidentaux, récemment rebaptisés en « Communauté internationale ». C'est ainsi qu'ils se sont « autoproclamés »ces dernières décennies!

glissement. Vef2 et Vef3 : au cours de leur règne, les Présidents Edouardo Santos et Robert Mugabe ont apporté un appui majeur au régime de Kinshasa et leur départ respectif du pouvoir a apporté de l'eau au moulin de la contestation populaire en RDC. Vef4, Vef5, Vef6 et Vef7 représentent respectivement les amis du régime de Kinshasa dont la Corée du Nord, la Chine, la Russie et le Cuba, pays communistes suspectés par les anti-glissement d'appuyer le glissement en RDC. Dans un tel contexte, Kinshasa ne pouvait plus compter sur ses voisins immédiats qui ne voulaient pas s'attirer l'ire de la Communauté internationale. Ved14, Ved15 et Ved16 : la Troïka USA⁴⁸, Belgique et France s'engage contre le glissement en RDC, les USA à l'avant-garde. Ved17 : l'ONU⁴⁹ est sous pression (de la Troïka) et ne peut plus trouver de prétexte pour se soustraire. Ved18 : en mars 2017, l'ONU avait perdu sur le sol congolais ses deux experts (dont un américain) assassinés au Kasai. Vid3 : ce double meurtre mit la puce à l'oreille de l'Oncle Sam qui exerça sa pression sur Kinshasa. Vif1 : JKK et son clan, enclins au glissement, sont plus que jamais sous pression. Ved19 : l'UE⁵⁰ fait écho à l'appel des USA et exerce aussi sa pression, assortie des sanctions économiques, politiques et diplomatiques contre une poignée de dignitaires du régime de JKK. Ved20 : le Vatican est entraîné dans le combat anti-glissement par la Communauté internationale (UE & USA). Vid4 : cela justifie l'offre de bons offices de la CENCO⁵¹ pour la facilitation du deuxième dialogue. Vid5 : l'Accord inclusif de la Saint-Sylvestre est le fruit du dialogue piloté par l'Eglise catholique (CENCO). Plus tard, le régime de Kinshasa regrettera d'avoir fait appel à la CENCO pour arbitrer un problème de cuisine interne. Un diplomate congolais avait confié à ce sujet : « *Nous avons commis l'erreur d'inviter les Evêques dans notre maison. Il faut se méfier de ces Hommes en robe. Quand vous leur confiez votre dossier pour arbitrage, ils s'y mettent corps et âme*

et cela peut se retourner contre vous. Ce sont des politiciens chevronnés et même véreux ! ». L'Accord de la Saint Sylvestre, obtenu à la hâte, visait à barrer la route au glissement, bien qu'il ait plutôt produit des effets partiellement contraires, avec l'avènement du dernier gouvernement du glissement, dirigé par le Premier Ministre Bruno Tshibala, successeur de Samy Badibanga consacré par le premier dialogue du glissement conduit par Edem Kodjo.

Ved21 : la libération précipitée de Jean-Pierre Bemba par la CPI en juin 2018 est interprétée comme un acte politique concocté par l'UE, en connivence avec les USA, ou inversement. Ved22 : les propos d'Herman Cohen abondent dans ce sens. Ved23 : l'OIF⁵² a déployé des efforts considérables pour le nettoyage du fichier électoral. Ved24 & Ved25 : les bons offices de l'OIF sont respectivement appuyés, de près ou de loin, par l'UA⁵³ et la CIRGL⁵⁴, sous le regard vigilant de la SADC. Vid6 : les mouvements de contestation menés par les partis politiques d'opposition sont appuyés de l'intérieur et de l'extérieur. Vid7 : les Mouvements citoyens coalisent avec l'opposition politique pour souffler sur les braises de la contestation. Ils proviennent essentiellement de LUCHA⁵⁵, Filimbi⁵⁶, Compte à rebours⁵⁷, etc. Ved26, Ved27 et Ved28 : les Mouvements citoyens ont des mentors à l'étranger, dont respectivement Le Printemps Arabe, Le Ballet Citoyen, Y'en A Marre ! etc.

Vif2 : Les contentieux électoraux de 2006 et 2011 n'ont pas été « vidés » de manière satisfaisante. Vid8 : la métaphore du « 3^e faux penalty » de Moïse Katumbi Tchapeye y a trouvé son origine pour dénoncer le glissement. Ved29 : Laurent Louis, Député fédéral belge, est anti-glissement. Vif3 : le hold-up électoral du tandem Joseph Kabila- Ngoy Mulunda de 2011 est dénoncé par ce diplomate qui déclare que « *Kabila n'est pas au service du peuple congolais* ». Vef8 : le langage

⁴⁸ Etats-Unis d'Amérique.

⁴⁹ Organisation des Nations Unies.

⁵⁰ Union Européenne.

⁵¹ Conférence Episcopale Nationale du Congo.

⁵² Organisation Internationale de la Francophonie.

⁵³ Union Africaine.

⁵⁴ Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs.

⁵⁵ Lutte pour le Changement

⁵⁶ Sifflet, en Swahili : *La symbolique du sifflet renvoie à cet instrument précieux dont se sert l'arbitre d'une compétition sportive (football, basket-ball, etc.) pour en sanctionner les fautes commises par les joueurs, signaler les buts marqués, indiquer le début et la fin de la partie, etc. Ce qui renvoie, mutatis mutandis, aux partisans du glissement à qui il sied de rappeler que « game is over ! » (la partie est terminée !).*

⁵⁷ Compte à rebours : Mouvement citoyen pour bien décompter les jours du mandat qui restent à JKK.

ambigu de Didier Reynders, Ministre belge des Affaires étrangères, est stigmatisé par Laurent Louis qui considère aussi comme imposture l'imposition (par la Belgique) de Monsieur Joseph Kabila à la tête de l'Etat congolais. Vid9 : Benjamin Stanislas Kalombo, président de l'Asbl APRODEC⁵⁸, co-débatteur avec Laurent Louis, dénonce le hold-up électoral précité qui, selon lui, a été bien conçu, planifié et exécuté pour le maintien de Joseph Kabila au pouvoir. Vif4, Vif5, Vif6, Vif7, Vif8 et Vif9 décrivent ce hold-up électoral qui comprend respectivement (1) le tripatouillage de la Constitution, (2) des bureaux électoraux fictifs, (3) l'enrôlement des mineurs, (4) des injonctions de Ngoy Mulunda sur les centres de compilation, (5) un fichier électoral trafiqué, (6) le bourrage des urnes ; bref, « un cocktail suffisamment toxique pour rendre les résultats des élections impropres à la consommation »⁵⁹. Ved30 : Ida Sawyer, Directrice Afrique de HRW⁶⁰, s'allie à Laurent Louis, le 12 juil.2018, pour alarmer la Communauté internationale et lui rappeler que « Kabila doit partir impérativement »⁶¹.

III.2.2. Deux tentatives, deux échecs de modification constitutionnelle

Ved31 : le 4 mai 2014, John Kerry, Secrétaire d'État américain : « *M. Kabila "a clairement en tête le fait que les Etats-Unis d'Amérique sont intimement convaincus [...] que le processus constitutionnel doit être respecté* ». Ved32 : Russel Feingold, Envoyé spécial américain pour la Région des Grands Lacs, renchérit : « *Nous ne voulons pas que M. Kabila change la Constitution ou fasse un troisième mandat (...). L'Afrique n'a pas besoin d'hommes forts, mais d'institutions fortes* ». ⁶² Cette menace est assortie d'une récompense, si jamais JKK observe leurs instructions : une enveloppe de 30 millions de

dollars américains est promise à la RDC pour soutenir l'organisation des élections transparentes et crédibles et des programmes de reconstruction dans l'Est de la RDC⁶³.

Vid10 : le Dialogue national favorable au glissement est boycotté par les anti-glissement en sept.2014. Vid11 : concomitamment, le Président de l'Assemblée nationale ne réussit pas à mobiliser une majorité des parlementaires en faveur d'un référendum constitutionnel. Vid12 : janvier 2015, la CENI échoue sa tentative de faire voter une loi électorale exigeant un recensement des électeurs qui irait au-delà de 3 ans. Vid13 et Vid14 : l'Opposition et la Société civile voient dans cette manœuvre les jalons du glissement et affûtent leurs armes. Vid15 : elles appellent à des manifestations qui eurent lieu le 19 et le 20 janvier 2015 et qui furent réprimées dans le sang⁶⁴.

Vid16 : du 14 au 15 mars 2015, rassemblement des activistes anti-glissement de Filimbi, une congrégation de mouvements citoyens mécontents dont Jeunesse pour la Nouvelle Société (JNS), Forum National de la Jeunesse pour l'Excellence (FNJE), Compte à rebours et la Lutte pour le Changement (LUCHA)⁶⁵. Invités : des partis politiques de l'opposition et de la mouvance présidentielle, des membres de la Société civile, les activistes sénégalais de Y'En A Marre ! et burkinabé du Ballet Citoyen, etc. Vif10 : les agents de l'ANR⁶⁶ raflent les organisateurs et une poignée d'invités ou participants, y compris des journalistes dont les équipements sont confisqués. Ved33 : dans le lot des personnes arrêtées par l'ANR, figurent un diplomate américain et des journalistes français qui ont été embarqués manu militari, avant d'être relâchés plus tard dans la soirée. Le 18 mars 2015, les activistes sénégalais et burkinabé, déclarés « persona non grata », sont littéralement « expulsés » du pays. Le 17 mars, à Goma, les

⁵⁸ Association pour la Promotion de la Démocratie et le Développement de la RDC.

⁵⁹

<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:http://www.cheikfitanews.net/article-depute-belge-laurent-louis-kabila-n-est-pas-au-service-du-peuple-congolais-96246885.html> (30sept.19)

⁶⁰ Human Rights Watch.

⁶¹<http://massdouglass.over-blog.com/2018/07/rdc-laurent-louis-et-ida-sawyer-alarment-la-communaute-internationale-que-kabila-doit-partir-imperativement.html> (7déc.2019).

⁶² <https://www.jeuneafrique.com/53360/politique/rdc-kabila-ou-la-strat-gie-du-f-lin/> (8 août19)

⁶³ <https://www.jeuneafrique.com/164021/politique/rdc-washington-exhorte-joseph-kabila-abandonner-le-pouvoir-en-2016/> (2Sept19)

⁶⁴ G.GEROLD-Th.SULLIVAN, *République Démocratique du Congo : une alternance pacifique est-elle encore possible ?.*, dans Note n°04/17 du 16 février 2017, Fondation pour la Recherche Stratégique, www.frstrategie.org (20 août 2019)

⁶⁵https://www.hrw.org/sites/default/files/related_material/questions%20and%20answers%20about%20filimbi_fr.pdf (20 août 2019)

⁶⁶ Agence Nationale de Renseignements.

militants de la LUCHA croisent le fer avec l'ANR pour revendiquer la libération de leurs camarades raflés et détenus à Kinshasa. Nombreux parmi eux sont cueillis et gardés au frais dans des cachots locaux. Vid34, Vid17, Vid18, Vid19 et Vid20 renvoient respectivement aux organisations qui ont été saisies de ces arrestations, à savoir HRW⁶⁷, par l'ASADHO⁶⁸, l'ACAJ⁶⁹, la LE⁷⁰ et la Voix de Sans Voix du célèbre feu Floribert Chebeya.

III.2.3. Les frondeurs quittent le navire : JKK n'est pas seul coupable

Vid21 : trois lettres du « Groupe de 7 » ou « G7 », ex-collaborateurs de JKK devenus « frondeurs » en appellent à l'alternance politique. Ce groupe de mécontents est composé de : Moïse Katumbi Tchape (Cadre du PPRD⁷¹ et Gouverneur du Katanga) ; Charles Mwando Nsimba (de l'UNADEF⁷² et 1^{er} Vice-Président de l'Assemblée nationale) ; Pierre Lumbi (du MSR⁷³, Conseiller Spécial du Chef de l'Etat en matière de sécurité) ; Christophe Lutundula (du MSDD⁷⁴) ; Olivier Kamitatu, (Ministre du Plan et Président de l'ARC⁷⁵) ; José Endundu (du PDC⁷⁶), Dany Banza (de l'ADCO⁷⁷) et Yves Mobando du MSR. A ces frondeurs dont la plupart révoqués- avant leurs démissions- il est vivement reproché d'avoir « puisé la thèse de l'opposition fragilisant par le fait même la cohésion au sein de la MP⁷⁸ ». Vid22, Vid23, Vid24, Vid25, Vid26 et Vid27 représentent d'autres opposants de fait ou de circonstance qui se sont joints au club des exclus de la MP: (1) Adolphe Muzito, ancien Premier ministre de JKK ; (2) Etienne Tshisekedi, Opposant historique en RDC ; (3) Jean-Pierre Bemba, ancien Vice-Président de la RDC et pénitencier de la Haye ; (4) Vital Kamerhe (VK), ancien Président du Parlement et Collaborateur de JKK qui a basculé vers l'opposition ; (5) Martin Fayulu Madidi, futur candidat de Lamuka à la présidentielle et (6) Freddy Matungulu. Vid28 : la plateforme Lamuka nâtra de

cet embryon qui deviendra « Ensemble pour le Changement » dirigé par Moïse Katumbi et portera la candidature de Martin Fayulu Madidi à la présidentielle. Vif11 et Vif12 représentent respectivement la CENI et la Cour Constitutionnelle qui doublement servent de « filtres » institutionnels du régime afin d'avoir un œil vigilant sur les dossiers de candidature de certains candidats suspects. Vid29 : Moïse Katumbi s'engage dans sa campagne contre « le 3^e faux penalty » en faveur de JKK. L'usage de cette métaphore est digne d'un président du Club de football Tout-Puissant Mazembe. Aussi en appelle-t-il aux spectateurs, constitués du peuple congolais, de se lever et protester contre tout arbitre qui sifflera le fameux 3^e faux penalty.

Vif13 : Mbelu Babanya Kabudi, analyste politique congolais, réplique et accuse Moïse Katumbi et ses collaborateurs d'avoir aussi contribué au tir de ces deux faux penalties antérieurs. « *Pourquoi faut-il éviter un troisième 'faux penalty' après avoir accepté les deux premiers ? Plusieurs autres questions peuvent être posées. Qui fut l'arbitre au cours de deux premiers matches ?* ». Vif14 et Vif15 représentent respectivement Moïse Katumbi et Kyungu wa Kumwanza que Mbelu Babanya Kabudi accuse d'avoir accepté les résultats de ces deux premiers matches. Aussi s'indigne-t-il : « *Pourquoi ont-ils accepté les résultats des penalties qu'ils estimaient 'faux' ? Qu'en ont-ils tiré comme dividendes ? Qu'est-ce que le pays dans son ensemble en a tiré comme dividendes ? Si Katumbi, Kyungu et les autres membres de la famille politique congolaise sont bénéficiaires des dividendes de deux premiers 'faux penalties', pourquoi faudrait-il que 'le rais' soit seul à en payer le prix au moyen du refus du troisième 'faux penalty' ? D'où*

⁶⁷ Human RightsWatch.

⁶⁸ Association Africaine des Droits de l'Homme.

⁶⁹ Association Congolaise pour l'Accès à la Justice.

⁷⁰ Ligue des Electeurs.

⁷¹ Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie de JKK et au pouvoir.

⁷² Union Nationale des Démocrates Fédéralistes.

⁷³ Mouvement Social pour le Renouveau.

⁷⁴ Mouvement de Solidarité pour le Développement et la Démocratie.

⁷⁵ Alliance pour le Renouveau du Congo.

⁷⁶ Partie Démocrate Chrétien.

⁷⁷ Avenir du Congo.

⁷⁸

https://www.hrw.org/sites/default/files/related_material/questions%20and%20answers%20about%20filimbi_fr.pdf (20 août 2019)

parlent Katumbi et Kyungu ? Quelles institutions, quels individus servent-ils ? »⁷⁹

La dimension polémique de ces échanges au sujet du 3^e faux penalty met en évidence la superposition de deux discours où B (Mbelu Babanya Kabudi), manifestement favorable au glissement, reprend le discours d'A (Moïse Katumbi et alliés) pour le réfuter en le disqualifiant. Dans cette « danse des mots » empruntée à la polémique, M. Sani montre comment le récepteur (B) du message le réfute tout en le récupérant dans le but de tourner l'émetteur (A) en ridicule. Autrement dit, Moïse Katumbi et alliés ne sont pas « qualifiés » pour « disqualifier » JKK et l'empêcher de « briguer un 3^e mandat ». C'est là le bien-fondé de la dérision qui associe humour et agression ; elle est une arme visant à blesser la cible dans l'âme⁸⁰.

III.2.4. Les fausses/vraies fosses communes de Maluku et la grand-messe de la Place Saint-Thérèse

Vid 30 : le 19 mars 2015, le Gouvernement a nuitamment inhumé 421 corps abandonnés par leurs familles à la morgue de l'Hôpital Général Provincial de Kinshasa (Maman Yemo). Kinshasa a prétendu qu'il s'agissait des dépouilles d'indigents dont les familles n'avaient pas de moyens financiers pour les funérailles. Mais pour les opposants, il s'agissait plutôt des dépouilles de leurs militants tués par les forces de l'ordre au cours des manifestations de janvier dernier. Vid35 : Ida Sawyer embouche la trompette, estimant que les familles de victimes « méritent la justice mais aussi des réponses de la part des autorités gouvernementales » ; « Jusqu'à là, il n'y a pas ces réponses. Il ne faut pas seulement dire que c'est aux mains de la justice » ; « On pense qu'il y a plusieurs choses qui sont très suspectes liées à cet enterrement à Maluku. On ne trouve pas normal que ces cadavres aient été enterrés la nuit, et selon des témoins, il y aurait des militaires... ». Elle suspecte le décès, en juin 2015, « dans des conditions floues d'un infirmier, responsable de ladite morgue ». Vid16 : le ministre Lambert Mende,

Porte-Parole du Gouvernement, condamne « la prétention de HRW à se substituer au magistrat qui était chargé du dossier » ; « Il n'appartient pas à HRW de se substituer à nos institutions ».⁸¹

Ved36 : l'UE s'empare du dossier de Maluku. Le 8 avril 2015 : une délégation est dépêchée à Kinshasa, conduite par Mme Cécile Kyenge, Vice-Présidente de l'Assemblée Parlementaire UE-Afrique Caraïbes-Pacifique qui déclare : « Ce n'est pas parce que ce sont des indigents qu'ils doivent être mis dans une fosse commune » ; « Vu qu'on nous a révélé qu'il y a d'autres fosses communes, qu'on sache si ces personnes sont mortes d'une mort naturelle ou s'il y a des liens avec certaines disparitions ».⁸² Depuis lors, silence radio ! Les fosses communes de Maluku n'étaient-elles peut-être qu'une tempête dans un verre d'eau, un prétexte pour contrer le glissement, un tremplin pour accéder aux marches du pouvoir.

Vid31 : La grand-messe de la Dynamique de l'opposition qui eût lieu à la Place Sainte-Thérèse de Ndjili le 15 septembre 2015 est l'un des faits marquants ayant conduit à l'effondrement du régime de Kinshasa. Au cours de ce meeting populaire de l'opposition, des slogans anti-glissement sont scandés par les animateurs et les participants : (1) « Non au glissement ! » ; (2) « Non au dialogue ! » ; (3) « Tolingi bitumba te » = Nous ne voulons pas la guerre ; (4) « L'opposition est un policier de la Constitution, pour que les gens ne mettent pas de « Nyamu Nyamu » = troubles ; (5) JKK doit choisir entre : « Sénateur à vie ou poursuivi pour haute trahison ». A l'aide du bouclier de l'art.74 de la Constitution, une clause de prestation de serment est reconstituée à l'intention de JKK : (6) « Moi, Joseph Kabila, je jure devant Dieu et la nation d'observer et de faire respecter les lois de la République Démocratique du Congo ». Un partisan de l'anti-glissement interroge la foule : (7) « Est-ce qu'on peut tromper Dieu ? ». Et la foule de répondre : (8) « Tolembi ye ! Tolembi ye ! » ; (Nous en avons marre !) ; (9) « Soki aboyi ba

⁷⁹ <http://www.congoone.net/cgo/index.php/actualites/1515-les-trois-faux-penalties-de-moise-katumbi-et-les-faux-pas-de-l-opposition-congolaise> (11 sept19)

⁸⁰ M.SANI, *Communication conflictuelle*, dans *Essais* n°3-03 (2010), Università degli Studio di Milano (Italie), p.78.

⁸¹ <https://www.radiookapi.net/actualite/2015/06/09/fosse-commune-de-maluku-hrw-demande-lexhumation-des-corps> (11sept19)

⁸² Ibid.

élections, to kosala ndenge bandeko ya Burkina Faso basalaki » (« si jamais il refuse d'organiser les élections, nous ferons comme nos frères et sœurs du Burkina Faso » ; (10) « Tout Congolais a le devoir de faire échec à tout individu ou groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force, ou qui l'exerce en violation des dispositions de la présente Constitution ». ⁸³

Cette grand-messe des anti-glissement est une démarche choisie par les opposants et qui consiste en la « minorisation » de l'adversaire. Ainsi comprise, la dévalorisation de la victime aide le détracteur à conforter son propre égo pour en arriver au triomphe du moi. Aussi est-elle perceptible dans cette détermination des émetteurs à en découdre avec un destinataire absent dont la présence réduirait ou inhiberait la charge sémantique de leurs propos. L'efficacité de la dérision à laquelle recourent les émetteurs dans leur contestation politique est une manière de critiquer sans avoir l'air de vouloir frapper, par ce biais de la capacité du rire qui détourne l'agressivité toujours sous-tendue au discours polémique ⁸⁴.

Ved37 : pendant ce temps, le diplomate américain Herman Cohen se livre à une interview à la Télévision Al Jazeera. Ses propos sont plus qu'un cri de guerre : « *Il doit y avoir des progrès d'ici la fin de cette année...Ce que vous allez voir sera une action combinée des États-Unis et l'Union européenne, en émettant les sanctions contre la famille présidentielle d'abord, puis son entourage. Il [le président Kabila] dispose des groupes de gens très louches comme son chef de police, chef de l'armée, et le chef de l'ANR qui font tout pour l'entêter de faire tout ce qui est nécessaire pour rester au pouvoir. Ces gens seront sanctionnés. Ils ne peuvent pas se cacher et ça sera difficile pour eux* » ⁸⁵.

Les propos d'Herman Cohen sont réputés « provocateurs » et à même de nourrir la polémique. Ils reflètent cette « guerre verbale » inhérente au discours conflictuel et qui démontre qu'il s'agit d'un

combat entre deux personnes à travers la parole, avec l'intention d'éjecter l'adversaire de sa position sociale ou politique et, au final, le dominer, le neutraliser ou l'anéantir. Cette guerre verbale est ici définie par la situation et l'emploi des mots renvoyant à des images négatives ou d'affrontement violent : « très louches » ; « entêter » ; « sanctionner » ; etc. L'exemple que donne M. Sani (citant Greive) de cette rhétorique de la guerre verbale est l'expression « clore le bec à quelqu'un ». ⁸⁶

Vid32 : 12 août 2016 : début de la révolte des combattants du chef coutumier Jean-Pierre Mpandi, le 6^e Kamuina Nsapu. C'est dans ce contexte que l'ONU, voulant mener des enquêtes sur les violations des droits humains dans le Kasai Occidental (Kananga), y envoie ses deux experts qui sont froidement abattus, le 12 mars 2017, par une poignée d'individus présumés coupables et proches du pouvoir, actuellement déferés devant la justice.

Ved38 : la médiation tentée par le Vatican via la CENCO pour la résolution de la crise politique congolaise est conséquente au réchauffement des relations diplomatiques entre le Vatican et Kinshasa. Ved39 : le 26 sept.2016, le Président Joseph Kabila a été reçu par le Pape François au Vatican. Cependant, ce passage au Vatican n'a pas métamorphosé JKK en un garçon de cœur. Revenu dans son fief congolais de Kingakati, droit dans ses bottes, le Barbu du Palais de la Nation est resté égal à lui-même ! D'où la pression tous azimut que la Communauté internationale n'a cessé d'exercer sur son régime.

III.2.5. Du dialogue de glissement à l'Accord de la Saint Sylvestre

Vif17 : un premier dialogue est facilité par l'UA à travers son émissaire Edem Kodjo et tenu à la Cité de l'OUA ⁸⁷, à Kinshasa, du 21 août au 18 octobre 2016. Au regard de son caractère non-inclusif, il en sort un « Accord-croupion » ⁸⁸et dont la visée était manifestement de consacrer le glissement. Vid33 et

⁸³ Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 fév.2016. art.64.

⁸⁴ M.SANI, Op.Cit.p.78.

⁸⁵ <http://70.35.197.203/d%C3%A9but-de-la-fin-%E2%80%94point-d%E2%80%99inflexion-de-la-trajectoire> (1^{er} aout19).

⁸⁶ M.SANI, Op.Cit.p.78.

⁸⁷ Organisation de l'Unité Africaine (actuelle Union Africaine).

⁸⁸ G.GEROLD-Th. SULLIVAN, *République Démocratique du Congo : une alternance pacifique est-elle encore possible ?* Note n°04/17 du 16 février 2017 : <https://www.frstrategie.org/publications/notes/republique->

Vid34 livrent quelques-unes de raisons de l'échec du dialogue piloté par Edem Kodjo : il a laissé dehors quelques poids lourds de l'opposition dont (i) ceux issus du Rassemblement des Forces politiques et sociales acquises au changement dirigé par l'UDPS de feu Etienne Tshisekedi et du Front pour le Respect de la Constitution présidé par la Secrétaire Générale du MLC⁸⁹, Eva Bazaiba. Vif18 : ce dialogue a néanmoins consacré le débauchage de Samy Badibanga, un dissident de l'UDPS qui a pu tirer son épingle du jeu pour se faire nommer Premier Ministre le 17 nov.2016 et conduire le Gouvernement de transition, investi le 22 déc.2016 par l'Assemblée nationale. Le dialogue du glissement a contribué à la transhumance d'autres cadres de l'UDPS, parmi lesquels Tharcisse Loseke, Conseiller et ancien Secrétaire national aux relations extérieures de l'UDPS et Dr Oliver Ilunga Kalenga, médecin personnel d'E. Tshisekedi, de qui l'on dit que l'« entrée au gouvernement a beaucoup affecté le vieux ».⁹⁰

Ved40 : choqué par la répression sanglante des manifestations survenues en RDC le 19 sept.2016, F. Hollande menace le 21 sept. 2016, en marge du Sommet de l'Assemblée générale des Nations Unies : « *Il s'est produit des violences en République démocratique du Congo qui sont inadmissibles, insupportables* » ; « *Mais ce qui est incontestable c'est qu'il y a des victimes et qu'elles ont été provoquées par des exactions venant de l'Etat congolais lui-même* ». « *Nous ne transigerons pas sur les élections, leur date et le processus constitutionnel* ». Vif19 : Réplique de Kinshasa à Paris, par le Ministre Lambert Mende : « *La RDC n'est pas un département d'outre-mer* » ; « *Comme à l'accoutumée, nous avons eu droit à des injonctions comminatoires⁹¹* » ; « *C'est à se demander si la RDC est devenue un nouveau département d'outre-mer issu de nouvelles conquêtes de l'Hexagone* »⁹². Lambert Mende

reproche au président français de s'être « permis de tirer à boulets rouges » sur le gouvernement congolais « avec des accents de maître d'école ».⁹³ Remonté, il conclut : « *l'avenir du Congo ne s'écrit pas à Paris ou dans les couloirs des Nations Unies* ».⁹⁴

Ved 41 : des analystes et journalistes burkinabés sont d'avis que « *la fermeté du président français contre le président congolais Joseph Kabila contraste avec sa mollesse face aux putschs électoraux au Congo ou au Gabon* ». Après un cumul de 30 ans au pouvoir, Denis Sassou-Nguesso avait entrepris de tripatouiller la constitution à l'aide d'un référendum en 2015 et F. Hollande s'était contenté de déclarer que « le Président Denis Sassou-Nguesso était libre de consulter son peuple ». Ces analystes burkinabés reprochent au même F. Hollande d'avoir déroulé le tapis rouge pour accueillir sur les bords de la Seine, un des membres de la satrapie⁹⁵ africaine : Yoweri Museveni, au pouvoir en Ouganda depuis 1986. Ainsi donc, F. Hollande était tout sourire, sur le perron de l'Elysée, avec cet homme qui n'avait pas craint de comparer l'Ouganda à sa propre bananeraie⁹⁶. Cet acharnement contre le régime de Kinshasa sera également dénoncé par le Ministre des Affaires étrangères, She Okitundu (Vif20) et le Président Joseph Kabila.

Ved 42 : Human Rights Watch s'alarme de voir le pays être « au bord du précipice »⁹⁷ pendant que « *Tout indique que Joseph Kabila est disposé à aller jusqu'au bout de sa logique de confiscation du pouvoir, et advienne que pourra. Il n'a aucun scrupule face aux morts qui sont en train de s'accumuler dans les morgues de Kinshasa et aux corps calcinés qui jonchent les rues* »⁹⁸.

Ved 43: le 22 déc.2016, le journaliste Franck Mathevon publie: « *Pourquoi Joseph Kabila s'accroche au pouvoir en RDC ?* » ; « *Joseph Kabila a été élu à deux reprises (2006 et 2011) mais*

[democratique-du-congo-une-alternance-pacifique-est-elle-encore-possible-04-2017](#); (10 juillet 2019).

⁸⁹ Mouvement de Libération du Congo (Parti politique de Jean-Pierre Bemba)

⁹⁰ G.GEROLD-Th. SULLIVAN, Art.Cit.

⁹¹ Censées inspirer la crainte, l'avertissement, exerçant une pression avec objectif d'intimider.

⁹² <http://www.leparisien.fr/international/kinshasa-a-francois-hollande-la-rdc-n-est-pas-un-departement-d-outre-mer-22-09-2016-6141785.php> (4sept19)

⁹³ Ibid.

⁹⁴ Ibid.

⁹⁵ Gouvernement despotique

⁹⁶ www.lepays.bf (4sept.19).

⁹⁷ <https://www.lejdd.fr/International/Afrique/Kinshasa-repond-a-Francois-Hollande-L-avenir-du-Congo-ne-s-ecrit-pas-a-Paris-811627> (4sept19).

⁹⁸ www.lepays.bf (4sept.19)

les scrutins avaient été entachés par des soupçons de fraude. En 2016, une grande partie des Congolais n'en veulent plus et lui adressent un carton rouge symbolique pour l'expulser du pouvoir »⁹⁹ ; « L'insondable Joseph Kabila s'accroche à la présidence, notamment parce qu'il craint de voir disparaître son immense fortune ». Et citant Ida Sawyer, il en conclut : « Lui et sa famille ont amassé une énorme somme d'argent. On parle de centaines de millions de dollars et le fait qu'ils continuent à amasser tout cet argent donne l'impression que cette famille présidentielle ne s'apprête pas à partir »¹⁰⁰.

Vif 21 : le dialogue facilité par la CENCO, du 8 au 31 déc.2016, accouche de l'Accord inclusif de la Saint-Sylvestre dont un autre dissident de l'UDPS, Bruno Tshibala, tire profit et se fait nommer Premier ministre. Divisée, l'opposition paraît davantage vulnérable face à un régime affaibli mais qui exploite les dissensions internes de ses challengers- regroupés au sein du Rassemblement-pour jouer à la prolongation. Car, « Au sein du Rassemblement, tout le monde voulait être nommé Premier ministre par le même président Kabila qu'ils taxaient avant d'illégitime », rappelle, Adam Chalwe, Coordonnateur de la jeunesse de la Majorité présidentielle qui ajoute : « Aujourd'hui, le Rassemblement ne fait que payer ses propres divisions et sa désorganisation ». Vid35 : Sylvestre Ilunga Ilunkamba, produit hybride de la coalition FCC-CACH¹⁰¹, succède à Bruno Tshibala pour diriger le gouvernement de la période post-électorale. Bien avant, « Joseph Kabila dont le silence a souvent tenu lieu de stratégie »¹⁰² se voit opposer, par l'Accord de la Saint-Sylvestre, sa propre déclaration devant les deux Chambres du Parlement réunis en Congrès, le 15 nov.2016 : « En rapport avec la préoccupation sur le troisième mandat pour le Président de la République, Monsieur Joseph Kabila, les parties prenantes actent sa déclaration solennelle faite devant le Parlement réuni en congrès le 5 nov.2016 en ces termes :

Vid36 : ' A tous ceux qui semblent se préoccuper à longueur de journées de mon avenir politique, je tiens à dire, tout en les remerciant, que la RDC est une démocratie institutionnelle. Toutes les questions pertinentes relatives au sort des institutions et de leurs animateurs sont réglées de manière satisfaisante par la Constitution'. Ainsi, ayant accompli deux mandats, il ne peut donc en briguer un troisième »¹⁰³.

Alors que l'accord exige la tenue des élections générales au plus tard en déc.2017, le régime de JKK n'organisera celles-ci qu'en déc.2018. Mgr Marcel Utembi, Président de la CENCO, ne cesse de tirer la sonnette d'alarme : Vid37 : « Des signaux montrent que les élections n'auront peut-être pas lieu. Je dois dire que la CENCO est inquiète. Elle est préoccupée par cette situation. (...) Que se passera-t-il ensuite ? En tant qu'Église, nous sommes les veilleurs et les éveilleurs. Nous alertons tout le monde sur cette situation »¹⁰⁴. Les partisans du non-glissement estiment que la nomination par JKK de Bruno Tshibala au poste de Premier ministre est une violation dudit accord. Vif22 : Joseph Olengankoy est également nommé à la tête du Conseil National de Suivi de l'Accord (CNSA) en violation du même accord. D'autres inquiétudes ont porté sur la non-application des mesures de « décrispation » qui préconisaient la libération ou le retour au pays des prisonniers politiques, y compris le cas des opposants dits « emblématiques » dont Moïse Katumbi Chapwe, Jean-Claude Muyambo et les détenus de Lucha et Filimbi, appréhendés le 19 septembre et le 20 décembre 2016.

III.3. Discussion des résultats-clés

III.3.1. Confrontation des quelques variables

Cette section place au-devant de la scène les acteurs de 4 catégories de variables Ved, Vid, Vif et

⁹⁹ https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/pourquoi-joseph-kabila-s-accroche-au-pouvoir-en-rdc_1981349.html (30 sept.19)

¹⁰⁰ *Ibid.*

¹⁰¹ Front Commun pour le Congo (Joseph KabilaKabange) et Cap pour le Changement (Vital Kamerhe & Felix-Antoine Tshisekedi)

¹⁰² G.GEROLD-Th. SULLIVAN, Art.Cit.p.4.

¹⁰³ Accord Politique Global etInclusif du Centre Interdiocésain de Kinshasa, 31 décembre 2016, II.2.

¹⁰⁴ https://www.lepoint.fr/afrique/rd-congo-la-situation-preoccupe-vraiment-les-veques-catholiques-27-09-2017-2160309_3826.php (19 aout19)

Vef dans un jeu déséquilibré de lutte anti- et pro-glisserment.

La pression interne exercée sur le régime de Kinshasa par les anti-glisserment est amplifiée par celle de l'extérieur menée par la nébuleuse Communauté internationale (Ved13), notamment par la Troïka USA(Ved14), Belgique (Ved15) et France (Ved16) et leurs bras armés humanitaires de l'ONU (Ved17), de l'UE (Ved19), de l'OIF (Ved23) et de la CPI (Ved21). C'est dans ce contexte que le Vatican est entraîné dans la danse (Ved20) et vient en appui à la CENCO qui offre ses bons offices pour la facilitation du deuxième dialogue qui aboutira à l'Accord inclusif de la Saint-Sylvestre (Vid 4 et 5). En même temps, les mouvements citoyens étrangers dont le Printemps arabe (Ved26), le Ballet citoyen (Ved27) et Y'en A Marre (Ved28) inspirent (et appuient) les anti-glisserment de la Société civile qui déjà soufflent sur les braises de la contestation à travers la LUCHA, Filimbi, Compte à rebours, etc. aux côtés des partis politiques d'opposition (Vid6). Les pro-glisserment ne baissent pas les bras, bien que plus que jamais fragilisés par la destitution de Jacob Zouma (Vef1) et de Robert Mugabe (Vef3), le départ d'Edouardo Santos (Vef2), pendant que les traditionnels « amis du régime » de Kinshasa dont la Corée du Nord (Vef4), la Chine (Vef5), la Russie (Vef6) et le Cuba (Vef7) donnent l'impression de ne pas voler au secours des pro-glisserment, au risque de se mettre sur le dos la Communauté internationale.

Les 4 dernières sections (III.2.2, III.2.3, III.2.4 et III.2.5) traitement respectivement de (1) tentatives de modification constitutionnelle, (2) le départ des frondeurs de la MP ; (3) des fausses/vraies fosses communes de Maluku et de (4) du Dialogue du glissement à l'Accord de la Saint-Sylvestre, l'étude à répertorié zéro (0) Vef, 13 Ved, 13Vif et 28 Vid.

Pendant que les USA intensifient leur pression sur Kinshasa, respectivement à travers John Kerry (Ved31) et Russel Feingold (Ved32), l'ANR(Vif10) arrête, dans un lot de participants à une activité citoyenne anti-glisserment, des militants du Ballet citoyen (Burkinabé), de Y'en A Marre ! (Sénégalais), un diplomate américain (Ved33) et HRW(Ved34) appuie les organisations de Droits humains de la RDC dont ASADHO (Vid17), ACAJ (Vid18), LE (Vid19) et la Voix de Sans Voix Vid20) pour relayer les messages d'alerte dénonçant

l'arrestation des manifestants anti-glisserment. Les partis politiques d'opposition et la Société civile réussissent à boycotter un énième dialogue anti-glisserment (Vid10) que tente d'organiser le régime de JKK alors que le Président de l'Assemblée nationale n'a pas réussi à mobiliser la majorité parlementaire requise pour voter la loi sur le referendum constitutionnel (Vid11) et la CENI a failli à convaincre de l'utilité d'un recensement des électeurs qui irait au-delà de 3 ans (Vid12). L'appel à manifester lancé par les anti-glisserment (Vid15) produit ses effets dans les manifestations du 19 et du 20 janv.2015 réprimées dans le sang.

Le divorce consommé entre le régime et ses frondeurs dont Moïse Katumbi en tête apporte de l'eau au moulin des anti-glisserment, avec l'avènement de la coalition des mécontents réunis au sein du G7(Vid21) et dont les membres du club sont respectivement Adolphe Muzito (Vid22), Etienne Tshisekedi (Vid23), Jean-Pierre Bemba (Vid24), Vital Kamerhe (Vid25), Martin Fayulu (Vid26) et Freddy Matungulu (Vid27) qui formeront plus tard la coalition politique Lamuka (Vid28) représentée par Martin Fayulu à la présidentielle du 30 déc.2018. Pendant que Moïse Katumbi lance sa campagne contre le 3^e faux penalty (Vid29), la CENI (Vif11) et la Cour Constitutionnelle (Vif12) servent déjà de « filtres » institutionnels pour éventuellement barrer la route à certains candidats dont les visages ne plaisent pas au régime. Moïse Katumbi (Vif14) et Gabriel Kyungu wa Kumwanza (Vif15) sont accusés par Mbelu Babanya (Vif13) d'avoir soutenu les deux premiers prétendus « faux penalties » accordés à JKK qui, de ce fait, n'est plus le seul coupable.

Le feuilleton de fausses/vraies fosses communes de Maluku reconnues par le Gouvernement (Vid30) alimente la contestation populaire. Ida Sawyer de HRW récupère le dossier (Ved35) et s'engage dans un affrontement verbal avec Lambert Mende (Vif16) pendant que celui-ci est aussi malmené par l'UE(Ved36) qui exige l'exhumation des corps pour une éventuelle enquête internationale et indépendante. Les élections passées, les fosses communes de Maluku sont désormais recouvertes d'un silence radio ! La grand-messe des anti-glisserment tenue à la Place Sainte-Thérèse (Vid31) trouve un écho favorable

dans l'interview que H. Cohen livre sur la télévision Al Jazeera (Ved37) en appui à la contestation populaire pour l'alternance politique en RDC. Un autre feuilleton, celui de Kamuina Nsapu (Vid32) défraie la chronique et en ajoute à d'autres multiples raisons de l'organisation d'un dialogue inclusif qui balise la sortie de la crise politique à plusieurs facettes. D'où les bons offices de la CENCO (Ved38) pour piloter le deuxième dialogue après l'échec constaté du premier facilité par Edem Kodjo. L'entrée en scène des prélats catholiques est consécutive à la visite de JKK au Vatican où il est reçu par le Pape François (Ved39). Son entretien avec le Pape François et l'annulation de la visite papale en RDC en représailles au non-respect de l'Accord de la Saint-Sylvestre sont deux contenus langagiers non verbaux bien qu'ils aient été « enchâssés » dans des discours, là où les gestes étaient déjà et amplement aussi significatifs que suffisants.

F. Hollande livre une bataille verbale avec Kinshasa au sujet de la répression des manifestations anti-glissement (Ved40) alors que des journalistes et analystes politiques burkinabé se disent choqués par l'acharnement du président français contre le glissement en RDC. En effet, ce dernier est jugé complaisant face aux putschs électoraux au Congo-Brazza, au Gabon et au régime dictatorial de Yoweri Museveni, La réaction des journalistes et analystes politiques burkinabé reconforte Lambert Mende dans sa guerre de représailles contre l'Hexagone pour qu'elle cesse de s'immiscer dans les affaires internes de Kinshasa.

HRW(Ved42) et le journaliste Franck Mathevon déplorent que la RDC soit au bord du précipice pendant que JKK s'accroche au pouvoir. La violation de l'Accord inclusif de la Saint-Sylvestre consacre (i) la nomination de Joseph Olangankoy (Vif22), Président du CNSA et (ii) le débauchage de Bruno Tshibala, nommé Premier ministre pour conduire le gouvernement du « énième » glissement qui cédera le pas à celui de Sylvestre Ilunga Ilunkamba, nommé Premier ministre de la période post-électorale (Vid35).

Pendant que Mgr Marcel Utambi et la CENCO s'inquiètent et suspectent le régime de continuer à cautionner le « glissement » pour confisquer le pouvoir (Vid37), JKK rassure que la RDC est une démocratie institutionnelle et que toutes les questions pertinentes relatives au sort des institutions et de leurs animateurs sont réglées de manière satisfaisante par la Constitution (Vid36). Dans ce clair-obscur des non-dits des uns et des autres apparaissent déjà un relatif rapprochement des variables internes favorables et défavorables au glissement, balisant la voie de l'alternance politique bien que la mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre demeure hypothétique.

III.3.2. Difficiles négociations et sincérité des actes de langage

L'analyse des résultats de l'étude a mis en évidence les différentes prises de position à travers des actes de langage et des gestes précis qui répondent à cette « logique informelle et englobante », caractéristique de l'agir argumentatif des acteurs sociaux. Ce dernier est un comportement langagier multidimensionnel accompagné d'attitudes et de gestes significatifs destinés à susciter la pitié, la sympathie, l'horreur et même à « victimiser » le coupable. Celui-ci est un être faible et irresponsable, manipulé et utilisé par les forces du mal¹⁰⁵. Des leaders congolais donnent ainsi l'impression de s'être approprié le champ politique de leur pays où ils accomplissent des opérations logiques et se montrent sensibles à la contradiction et au non-sens, suivant le fil des idées et déviant l'erreur et les pièges du raisonnement décousu ou fallacieux de leurs adversaires.

Les actes locutoire, illocutoire et perlocutoire traités dans cette étude balisent la compréhension des intentions des acteurs mis en scène dans la confrontation et la conflictualité, bien qu'il soit toujours difficile, sinon impossible, d'en mesurer le degré de fiabilité et d'engagement. Toutefois, il sied de rappeler avec Austin, au sujet de la performativité de leurs actes, que les mots doivent être « sérieusement » prononcés pour qu'ils

¹⁰⁵ MUTUNDA MWEMBO, *Éléments de logique*, Médiapaul, Kinshasa, 2006, p. 104.

soient pris au sérieux. Et en les prononçant, je ne dois pas être en train de blaguer, comme lorsque j'écris un poème. Mais parfois nous croyons qu'il suffit que les mots soient prononcés pour qu'ils soient pris au sérieux, oubliant par-là qu'ils peuvent n'être que des descriptions- vraies ou fausses- de la réalité. L'expression classique de cette inadéquation entre les mots et les choses (réalité) est celle-ci : « C'est ma langue qui a juré, mais pas mon cœur ou mon esprit »¹⁰⁶.

Au regard de l'analyse des données collectées, il apparaît que les deux systèmes contradictoires (anti et pro-glisement) qui ont fini par « s'arranger à l'amiable » et fusionner en un nouveau système à travers les dialogues et les accords, la locomotive électorale, etc. aient été fortement influencés par d'autres facteurs externes. La confrontation des variables défavorables et favorables (internes et externes) dénote un déséquilibre des forces en faveur des premières et susceptible d'avoir pesé lourd dans la balance pour contrer le glissement. Dans cette (re)construction de la réalité/vérité sociale congolaise, la magie du verbe et le flux informationnel ont joué des rôles-clés dans et pour les deux camps, défavorables et favorables au glissement. Ces notions seront explicitées ailleurs, dans le deuxième acte de cette étude sous-titrée « De la fermeture de la Maison Schengen de Kinshasa à la passation « civilisée » du pouvoir ».

IV. CONCLUSION

La chronique de la communication conflictuelle de fin de règne en RDC a été examinée sous l'effet contagieux de l'idéologie contestataire, de la chute du Mur de Berlin à l'Accord de la Saint Sylvestre. Ce parcours a conduit à la présentation respective de (i) la partie introductive de l'étude ; (ii) des aspects théoriques et conceptuels ; et (iii) de la reconstruction du corpus, la présentation et la confrontation des variables. Cette section a été focalisée sur (1) la délimitation spatio-temporelle du champ d'étude, les notions de glissement et les verrous constitutionnels ; (2) les deux tentatives et

deux échecs de modification constitutionnelle ; (3) les frondeurs du défunt régime qui quittent le navire ; (4) les fausses/vraies fosses communes de Maluku ; (5) le passage du dialogue de glissement à l'Accord de la Saint-Sylvestre. De là, l'étude a davantage focalisé sur la discussion des résultats-clés, assortie d'une confrontation des variables.

Des résultats de l'étude ainsi présentés, il ressort que les adjuvants internes et externes au processus du non-glisement sont différemment motivés. Alors que les Hommes de Dieu offrent leurs bons offices pour contrer le glissement, les profanes (notamment les diplomates d'Afrique et de la Communauté internationale) donnent l'impression d'agir sur base des calculs politiques et des enjeux économiques et agendas cachés dictés par leurs Etats. En outre, les anti-glisement, notamment les partis politiques d'opposition et les mouvements citoyens, visent l'alternance politique mais n'ont pas nécessairement les mêmes ambitions. Pendant que les derniers militent pour « l'art pour l'art », c'est-à-dire l'alternance tout court, les premiers portent les mêmes objectifs mais doublés de l'ambition d'accéder au pouvoir et se partager le gâteau national lié aux postes. Cela constitue, ni plus ni moins, un réel détournement de l'idéal démocratique des manifestants qui vise l'amélioration des conditions de vie de la population congolaise dans son entièreté.

L'alliance tacite entre l'Église chrétienne (catholique et protestante), les mouvements citoyens et les membres des partis politiques d'opposition aspirant au pouvoir s'explique par le souci réel et manifeste pour les uns, apparent et fallacieux pour les autres, de contribuer au bien-être socioéconomique des populations congolaises. En dépit de ces contradictions internes perceptibles même entre partisans anti-glisement, le combat pour l'alternance démocratique est soutenu par un idéal de bien-être sociétal pour lequel les volontés congolaises, individuelles et collectives, sont engagées pour redonner à leur pays la place qu'il mérite dans le concert des nations et en faire un pays plus prospère, plus paisible et plus beau qu'avant.

¹⁰⁶ J.L. AUSTIN, *How To Do Things With Words*. The William James Lectures delivered at Harvard University in 1955, Oxford at The Clarendon Press, 1962, p.9-10.